

Date: 15/12/2021 [18:26:33 CET]
De: SNES Lot et Garonne <snes47@bordeaux.snes.edu>
À: infos.snes47@bordeaux.snes.edu
Objet: Dernier bulletin du SNES47 en 2021 : à l'année prochaine !

Sommaire :

1. Congrès départemental de la FSU
2. Revalorisation salariale refusée par le ministère
3. Circulaires (temps partiel, aménagement de service et cumul d'activité)

Un congrès constructif

La semaine dernière a été riche en activités syndicales pour le Snes47.

Après le stage du mardi 7 décembre avec Benoît Teste (secrétaire national de la FSU), jeudi 9 décembre s'est tenu le Congrès départemental de la FSU47 auquel, bien sûr, nous avons participé. Les échanges et travaux se sont avérés très positifs, dans une ambiance sereine, et nous nous en réjouissons, car dans le contexte que nous vivons, avec toutes les régressions annoncées par le gouvernement pour l'Éducation, les services publics et la protection sociale (etc), il est important que nous soyons uni-es au sein de notre Fédération pour être à la hauteur des luttes à mener ! Les échanges ont porté sur le fonctionnement interne de la FSU47 avec des propositions d'amélioration, et les travaux sur les 4 thèmes mis en débat par la FSU nationale. Notre congrès a rédigé des amendements qui seront portés par nos délégué-es au Congrès national de Metz fin janvier, amendements qui concernent principalement l'Éducation (notamment le statut des AESH), les services publics, particulièrement nos salaires et pensions, et enfin la protection sociale avec l'exigence du 100 % Sécurité Sociale pour tous les soins et prises en charge.

Cette liste n'est pas exhaustive, vous trouverez l'intégralité des textes et amendements sur le site de la FSU47 en suivant ce lien :

<https://fsu47.fsu.fr/stage-9-decembre-2021-agen-2/>

Salaire : exiger plus que jamais la revalorisation !

Le point d'indice étant gelé depuis2010 (!!), l'inflation augmentant sans cesse, notre pouvoir d'achat, lui, ne cesse de s'effondrer !

C'est pourquoi l'intersyndicale FSU-CGT-FO-SUD, conformément à ce qu'elle avait annoncé, a quitté la salle jeudi 09 décembre lorsque la ministre de la Transformation de la Fonction Publique a **annoncé la poursuite du gel du point d'indice**.

Seuls les syndicats autoproclamés réformistes, CFDT et UNSA, ont accepté de poursuivre les négociations... pour rien, au final !

Vous trouverez le communiqué de l'intersyndicale au lien suivant :

<https://fsu.fr/cgt-fsu-solidaires-arret-de-leur-participation-a-la-conference-salariale-dans-la-fonction-publique/>

La FSU, avec la CGT, Solidaires et la FA-FP, est également signataire d'une tribune appelant à une véritable reconnaissance des agents de la Fonction publique, par le biais d'une augmentation générale des salaires.

Pour soutenir cette tribune, signez la pétition « La reconnaissance des agentes et agents de la Fonction publique passe par une augmentation générale de leur salaire » :

<https://lespetitions.eu/petition/org/intersyndicales/la-veritable-reconnaissance-des-agentes-et-des-agentes-de-la-fonction-publique-passe-par-une-augmentation-generale-de-leurs-salaires>

Mais le seul vrai moyen d'obtenir une revalorisation et le dégel du point d'indice, c'est de se mobiliser pour créer un véritable rapport de forces à la hauteur de notre colère et de notre détermination.

La date du 27 janvier devrait être retenue pour une journée d'action sur les salaires en intersyndicale et interprofessionnel FSU - CGT - FO – Solidaires. (*L'action spécifique aux AESH, serait, de ce fait, avancée au mardi 25 janvier.*) Nous vous confirmerons cela début janvier, mais d'ores et déjà, il faut commencer à préparer cette mobilisation dans les salles des profs : non, on ne peut pas éternellement accepter que notre pouvoir d'achat s'effondre ! Oui, si nous sommes mobilisé-es et déterminé-es, nous pouvons obtenir quelque chose, surtout en période électorale !

Temps partiel, aménagement de service et cumul d'activités

Avec un retard important par rapport aux années précédentes, la circulaire académique relative à la campagne de demande de temps partiel pour l'année scolaire 2022-2023, de droit ou pour convenance personnelle, est enfin parue.

Vous la trouverez sur le site du rectorat ainsi que le formulaire de demande de temps partiel et le tableau de sur-cotisation. Pensez à vous renseigner auprès du secrétariat de votre établissement car les demandes de temps partiel ou de reprise à temps complet sont à déposer au secrétariat de direction avant le mardi 4 janvier 2022.

Concernant la circulaire sur le cumul d'activité et celle sur les aménagements de service, le rectorat demande de reprendre celles qui sont actuellement sur leur site et de changer les dates, car ils n'ont pas eu le temps de s'occuper de les actualiser !

Tout cela en dit long sur l'état des services du Rectorat, minés par l'accumulation des suppressions de postes de fonctionnaires depuis plus de 10 ans.

En attendant de vous retrouver à l'occasion des actions de janvier, nous vous souhaitons de bonnes vacances reposantes, conviviales et festives : bonnes fêtes de fin d'année !

Bien cordialement

L'équipe du SNES47 : Malick Saami, Anne-Laure Tidjiti (co-secrétaires départementaux du S2), Marie-Laure Gauthier (secrétaire adjointe du S2), Julien Renom (référént vie scolaire du S2) et Michel Aswad (référént AESH du S2).

Connaître et faire défendre ses droits, être conseillé-e et appuyé-e efficacement dans ses démarches, bénéficier d'informations complètes et sûres, construire ensemble le système éducatif, se faire entendre en participant à un mouvement majoritaire...

Les raisons d'adhérer aux SNES-FSU sont nombreuses : <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>

SNES-fsu

Section départementale du Lot et Garonne

14 rue Jean Terles 47000 Agen
Tél. 06.07.55.96.39
snes47@bordeaux.snes.edu
<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Lot-et-Garonne-30-.html>
Twitter : [@snes47](#)